

Le projet « Parc éolien des Rieux » ne respecte rien !

Objet : enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de Vauchamps et de Boissy-Le-Repos présenté par la société SARL « PE des Rieux », Valeco

A l'attention de monsieur le préfet de la Marne, Mr Prévost Henry

A l'attention du commissaire enquêteur, Mr Couchon Rémy

Ce projet ne respecte pas l'avis de la MRAE :

Cet avis qui est **clairement négatif** et demande au promoteur de chercher un autre endroit pour implanter ses machines.

Dans sa réponse à l'avis de l'autorité environnementale, le promoteur méprise les remarques des experts de la MRAE et l'expertise des personnes ayant émis cet avis. Compte tenu du nombre très important de parcs éoliens installés et en instruction dans la région, l'expertise des personnels de la MRAE n'est pas à démontrer.

Si les recommandations de l'autorité environnementale ne sont pas suivis d'effet et ne modifient strictement rien au projet, comme cela est le cas ici, je m'interroge sur l'utilité de ce travail d'analyse. Il faudra alors penser à rebaptiser cet organisme et retirer le mot autorité dans leur appellation.

Ce projet ne respecte pas les paysages de Champagne classés au patrimoine mondiale par l'Unesco :

L'étude d'impact paysagère ne propose, bien sûr, aucun photomontage mettant clairement en perspective les vignobles de Bergères-sous-Montmirail et les éoliennes. Pourquoi ?

La multiplication des parcs éoliens ne respectant pas les recommandations de la charte des paysages de Champagne, sont autant de coups de canifs à cette charte. Le risque est grand, si l'Unesco menace de retirer son classement, que les vignobles surplombés par des éoliennes soient déclassés et n'ai plus l'appellation Champagne ce qui signerait leur mort ainsi que celle de toute l'économie et la fin des emplois liés à cette activité. Qu'en est-il des parcelles de la vallée du Petit Morin, retenues pour passer en appellation dans le futur ? Surmontées d'éoliennes, il est certain qu'elles ne seront jamais classées et ne seront jamais plantées avec des vignes à champagne. Les propriétaires de ces parcelles seront-ils dédommagés de ce gros manque à gagner ?

Ce projet ne respecte pas la faune :

Les éoliennes seront en plein milieu des couloirs migratoires avérés et placées perpendiculairement à ces couloirs.

Le bout des pales des éoliennes ne seront pas éloignées de 200 m au moins des lisières des bois.

La hauteur sous pales ne sera pas à au moins 30 mètres du sol.

Cela fait quand même beaucoup, pour un seul projet de 4 éoliennes, de non-respect des règles élaborées dans le SRE Champagne Ardenne et SRADDET Grand Est. A quoi servent donc tous ces schémas régionaux si les promoteurs ne les respectent pas et si leur seule réponse est que ces règles ne sont pas utiles, voir basées sur des études fausses ? C'est exactement la réponse de Valeco à l'avis de la MRAE sur ce projet.

Ce projet ne respecte pas les habitants de Vauchamps :

Encore une règle du SRE bafouée : le respect des angles de respiration visuelle pour les habitants de Vauchamps. L'autorité environnementale le souligne clairement et sa recommandation au promoteur est simple : **cherchez un autre emplacement pour vos éoliennes.**

La réponse du promoteur en est d'autant plus inacceptable : comme il y a déjà beaucoup d'éoliennes dans cette direction et dans un rayon de 10 km, ce n'est pas grave de rajouter 4 éoliennes à 800 m de Vauchamps ! En d'autres termes : vos paysages sont déjà pourris d'éoliennes donc 4 de plus ou de moins, ce n'est pas important. Habitant Vauchamps, je me sens insulté par cette réponse et c'est ce type de mépris vis-à-vis des habitants qui fait grossir la non-acceptabilité des éoliennes.

Pour rappel, le SRE demande un angle sans éolienné de 160 à 180°, le minimum étant un angle de 60° et quand il ne reste que des respirations de 60 70°, les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

Cette implantation détruit un angle de respiration visuelle de 60° situé au sud est de Vauchamps.

Veillez recevoir, monsieur le préfet de la Marne, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

F M

51210 Vauchamps